



M

DIXIÈME ANNÉE. VOLUME XIX No 6.

Samedi 6 Fevrier 1892.

La  
**SEMAINE RELIGIEUSE**

DE  
**MONTREAL**

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque  
de Montréal.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

**ADMINISTRATION**

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1448, B. P.



Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

# AUX MESSIEURS DU CLERCÉ

## VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi 'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

**HUDON HEBERT & CIE**

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

# B. E. McGALE

## PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123  
MONTREAL.

**Le dimanche :**

De 1<sup>h</sup> à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

## VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

**ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.**

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr. Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

**ERNEST GIRARDOT & CIE.**  
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

# CLOCHES POUR EGLISES

## MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Angl.)

**MENEELY & CIE**

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y.

## HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



# LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,  
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

## Wm. McNAULY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT  
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

### J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix  
Très Réduits.

Specialité: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 205, rue Laval.

## Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

### ALIENES ET LES EPULEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

### FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

## NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

### ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANGROT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,

Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

## PRIERES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE	7	FEVRIER	— Couvent de St-Laurent.
MARDI	9	“	— St-Scholastique.
JEUDI	11	“	— Ste-Dorothee.
SAMEDI	13	“	— St-Grégoire le Thaumaturge.

## FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	7	Février	— 5 Ep. S. Romuald, ab., d. (S. Pur).
LUNDI	8	“	— St Jean de Matha, C., d.
MARDI	9	“	— St Raymond Penn, C. d.
MERCREDI	10	“	— Ste Scholastique, V., d.
JEUDI	11	“	— S. An 'ré Corsin, E. C., d.
VENDREDI	12	“	— St Ildephonse E C, d.
SAMEDI	13	“	— SS. 26 MM. Japonnais, d.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche, 7 février. — Lecture du Décret sur les Ecoles Mixtes.

**Cathédrale.** — Dimanche, 7 février, ordination, à 6h 7h  $\frac{1}{2}$  confirmation.  
A 10h. bénédiction des cierges par Mgr l'archevêque de Montréal.

**Eglise St-Joseph** rue Richmond. — Dimanche, 8 à 4h.  $\frac{1}{2}$  P. M. Clôture de  
la retraite des dames.

Même jour, à 7h. P.M. Assemblée de la ligue du S. Cœur. Sermon et salut.

Mercredi, 10, à 3h., P. M. Réunion des dames patronesses de Bethléem. Di-  
ner offert aux orphelins de l'asile; Salut du T. S. Sacrement.

Dimanche, 7 février. — Sol. du T. de St-Ignace au Côteau du Lac, Ste-Bri-  
gide à Montréal. La Purification à Repentigny, St-Blaise et Ste-Dorothee.

Dimanche, 14 — Sol. des T. de St-Jean de Matha, Ste Scholastique et St-  
Valentin.

## La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. le chanoine J. M. Emard.  
                  { M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

## AVIS

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé pour  
l'année courante sont respectueusement priés de le faire  
au plus tôt.

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

---

10ME ANNÉE. SAMEDI, 6 FEVRIER 1892. Vol. XIX, No 6.

---

## SOMMAIRE :

I. Cinquième dimanche après l'Épiphanie. — II. Les élections. — III. La Purification et la Présentation au Temple. — IV. Les mains vides. — V. Les Trappistes au Canada, Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes (suite et fin). — VI. La paroisse canadienne, de Notre-Dame du Lac Ste-Claire, Walkerville, Ont. — VII. Chronique. — IX. Aux prières.

---

## CINQUIEME DIMANCHE APRES L'EPIPHANIE

« Seigneur voulez-vous que nous arrachions l'ivraie »

I. Le grand objet de l'éducation et de la direction spirituelle, c'est d'améliorer le terrain des âmes, en le dégagant des éléments mauvais, et en cultivant avec soin les germes qui viennent du ciel. Mais ce travail n'est pas l'œuvre d'un jour ; il demande du temps, du courage, de la constance. Un zèle précipité compromettrait la récolte toute entière. Celui qui aspire à corriger les autres doit commencer par se corriger lui-même. Il faut qu'il expérimente l'efficacité du remède ; et il ne réussira dans ses saintes entreprises que s'il agit avec un zèle discret, opportun et soumis à l'esprit de Dieu.

II. Les serviteurs de la parabole n'avaient pas l'idée du vrai zèle évangélique, quand ils prétendaient supprimer instantanément le mal et changer tout en bien. Les corrections spirituelles, encore plus que les corrections corporelles, réclament les sages lenteurs ; et les meilleurs remèdes, appliqués à contre-temps, pourraient tuer au lieu de guérir. Le zèle qui est selon

Di u sait attendre sans impatience et agir sans précipitation ; il ne se laisse ni abattre par les échecs, ni exalter par les succès ; mais, soit qu'il travaille à sa propre sanctification, ou qu'il se dévoue au salut des autres, toujours il s'appuie sur une direction supérieure.

Le plus sûr moyen de réussir, c'est de seconder la grâce, et de joindre les bénédictions de la prière au génie de la charité.

---

## LES ELECTIONS

---

Pourquoi faut-il que l'exercice de ce droit qui devrait toujours se faire avec calme, avec dignité, comme il convient à l'accomplissement d'un acte sérieux, de grande conséquence, pourquoi faut-il que l'exercice de ce droit soit l'occasion de troubles, de désordres condamnables à tous égards.

Est-il nécessaire d'insister sur les actes de toutes natures dont les élections sont accompagnées, libations prolongées où l'homme perd à la fois sa raison et sa dignité ; offres d'argent cyniquement discutées et finalement acceptées au mépris de toute pudeur et de tout respect de soi-même ; chose plus triste encore, parjures audacieux, effrontément soutenus, malgré la gravité d'un tel acte que l'on sait être contraire à la loi de Dieu ? Voilà le triste spectacle qui se renouvelle à chaque élection, et cela malgré les avertissements autorisés et les recommandations pressantes de nos évêques et de notre clergé.

Mais, dira-t-on, où est le remède ?

Le remède, il est simple et d'une application facile. Que faut-il en effet pour faire disparaître ces abus ? Il suffit de la bonne volonté, de l'entente et du concours de quelques personnes, une centaine au plus. Et cette bonne volonté, cette entente et ce concours ne peuvent être refusés.

Il suffit que les candidats se concertent, s'accordent et décident entre eux de mettre un terme à cette douloureuse situation.

Comment ! les candidats, dites vous. Oui, les candidats ; ne sont-ils pas en effet les premiers à affirmer hautement leur respect pour les lois dont ils aspirent à être les auteurs, pour la morale dont ils se disent les gardiens sévères, enfin pour la religion dont ils se proclament les énergiques défenseurs,

Ces candidats ne sont-ils pas, en effet, les plus honorables, les plus distingués d'entre leurs concitoyens, puisqu'ils postulent l'honneur de les représenter, et qu'ils sont désignés par leur conduite et leur intelligence au choix de leurs pairs.

C'est à ces candidats qu'il appartient de dire : Arrière toute tentative de corruption, toute offre d'argent, de boisson, toute sollicitation de serments et d'affirmations mensongères : arrière les votes achetés au cabaret, frauduleusement recrutés par des agents corrupteurs et corrompus.

Voilà le langage que les candidats d'accord entr'eux doivent faire entendre. Il est du reste le seul digne d'un homme qui brigue les fonctions électives. Ces fonctions ne doivent pas appartenir au plus offrant, mais au plus méritant ; ces fonctions ne doivent jamais être pour ceux qui les obtiennent de la confiance de leurs concitoyens que l'occasion de déployer leurs talents et leurs connaissances dans l'intérêt de la communauté et non dans un intérêt personnel ou dans celui d'un parti. L'intérêt général, voilà le but que tout candidat doit avoir constamment devant soi.

Da reste, selon nous, ce n'est pas la foule ignorante, facile à tromper, qui accepte trop aisément les dons en argent, en boisson, ou même se laisse entraîner à commettre l'acte si grave du parjure, qu'il faut blâmer, et condamner la première.

La vraie responsabilité des faits coupables qui se répètent à chaque élection retombe sur les ambitieux qui pour triompher ne reculent devant aucune bassesse. Les vrais coupables ce sont les candidats et leurs agents corrupteurs. Il suffit donc que les candidats réprouvent ces moyens pour arrêter tout le mal.

Qu'ils disent ensemble, sans acception de parti : Nous ne voulons plus de ces marchés honteux, de ces mensonges indignes d'honnêtes gens, de ces excitations malsaines : nous voulons un vote indépendant, éclairé et libre. Et le pays sera à l'abri de grandes calamités, sur lesquelles il n'est pas besoin de s'étendre, tant elles sont visibles et éclatantes.

Si donc on n'arrive pas à ce résultat, il faut bien qu'on le sache, la responsabilité du mal déjà bien grand, et qui ne peut que s'accroître encore, retombera non sur ce peuple qu'on trompe, qu'on leurre, et qu'on démoralise par l'appel aux plus mauvaises passions, mais sur ceux qui exploitent ces bas sentiments dans un intérêt personnel, sur les candidats eux-mêmes et leurs agents.

## LA PURIFICATION ET LA PRESENTATION AU TEMPLE

La sainte Vierge et saint Joseph voulurent donner en se conformant à la loi de Moïse un exemple d'obéissance et d'humilité.

Ils se rendirent donc de Bethléem à Jérusalem par un chemin dur et fatigant, ayant une longueur d'environ sept milles. Ils traversèrent d'abord la plaine d'Ephrata et passèrent à côté du tombeau de Rachel, l'épouse de Jacob, qui mourut en cet endroit, en donnant le jour à Benjamin, « le fils des douleurs. » On sait d'après la Genèse que Jacob éleva un tombeau à cette place même, et ce mausolée composé de douze pierres, en souvenir du nombre des fils de Jacob, existait encore au XIIe siècle.

Un peu plus loin, on montrait au XVIe siècle un arbuste de la famille des Térébinthes qui, d'après la tradition aurait abrité la Sainte Famille sous son ombrage rafraichissant. L'arbuste résista longtemps à la piété des pèlerins, désireux d'emporter un souvenir, mais le fanatisme des musulmans le fit disparaître au XVIIe siècle.

A quelque distance de là le chemin passait près de la demeure de Siméon que le Saint-Esprit avait prévenu de l'arrivée du divin Sauveur et qui s'était déjà rendu au temple.

Le logis du pieux vieillard qu'on voyait encore au XVe et XVIe siècles fut détruit à la fin du XVIIe siècle.

La sainte Vierge et saint Joseph portant l'Enfant Jésus entrèrent à Jérusalem probablement par la porte David, actuellement la porte Jaffa, non loin du lieu où Isaïe prononçait les paroles prophétiques dont la réalisation venait d'avoir lieu : « Voilà que la Vierge concevra et enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel. »

\* \* \*

Entrée dans le Temple, la sainte Vierge présenta l'offrande de la purification. Cette offrande consistait pour les personnes riches en un agneau et une tourterelle, pour les pauvres en une simple colombe. L'offrande des pauvres, telle fut celle que la sainte Vierge remit au prêtre, par un touchant esprit d'humilité.

Cette première prescription remplie, la sainte Vierge fut admise.

se à pénétrer dans la deuxième enceinte du temple et à faire la présentation de l'Enfant Jésus conformément à la loi de Moïse.

Cette consécration consistait d'abord à vouer les enfants au service du Seigneur, mais il fut permis plus tard de les racheter moyennant la remise d'une somme d'argent.

En remettant son divin fils pour être présenté au Seigneur, la sainte Vierge faisait au-si l'offrande de sa personne, de ses douleurs de mère, car elle savait quel sort était réservé à cet enfant né du Saint-Esprit.

L'enfant Jésus est déposé par les prêtres sur l'autel entre deux cierges allumés. N'est-ce pas l'annonce de cette parole : voici l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde !

\* \* \*

Et alors se passe une inoubliable scène :

Au moment où la sainte Vierge reprend l'Enfant Jésus, le saint vieillard Siméon « auquel il avait été révélé, » dit saint Luc, « qu'il ne mourrait point qu'au paravant il n'eût vu l'oint du Seigneur » s'approche et fait entendre cet admirable cantique :

« C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur, puisque vous avez accompli votre parole, en permettant à mes yeux de contempler le Sauveur que vous nous donnez, et que vous voulez faire voir à tous les peuples, à toutes les nations, pour les conduire et être leur lumière et la gloire d'Israël, votre peuple. »

Et pieusement le saint vieillard adore avec respect et amour le Messie, puis il remet à la sainte Vierge, dont on comprend l'émotion en entendant ce chant sublime, cet Enfant Dieu venu pour sauver le monde.

Seulement il ajoute, en voyant ouvert devant ses yeux les pages du livre de vérité, ces paroles qui retentissent douloureusement au fond du cœur de la sainte Vierge.

« Cet enfant a été établi pour la perte et le salut de plusieurs en Israël, ... et vous-même, vous aurez l'âme transpercée d'un glaive. »

O Mère des sept douleurs, que de fois ces mots reviennent à votre pensée, mais sans ébranler ni votre courage ni votre résignation.

\* \* \*

Et dans le Temple aussi, au même moment, il y avait une pieuse femme, fort âgée qui s'appelait Anne, fille de Phanuel de la tribu d'Aser. Une vieille et respectable tradition nous apprend qu'elle avait veillé sur l'enfance de la sainte Vierge pendant les onze années que Marie avait passé dans le Temple.

Elle aussi avait reçu du ciel l'avis de la venue du Sauveur, et elle se mit à publier les louanges du Seigneur et « à parler de Jésus dont elle annonça l'arrivée » en bénissant Dieu de lui avoir permis de contempler son divin fils.

Les paroles de la pieuse femme comme celle de Siméon étaient recueillies attentivement par la sainte Vierge qui voyait là l'accomplissement des grands desseins de Dieu.

Lorsque furent achevées les cérémonies qui avait amené au Temple la Sainte Famille, saint Joseph fut averti par un ange qu'il n'eut point à rentrer à Nazareth, mais à fuir la colère d'Hérode et à gagner précipitamment l'Égypte.

---

## LES MAINS VIDES

---

Une jeune fille allait mourir. C'était une triste victime des plaisirs du monde.

Elle avait contracté la maladie qui l'emportait, dans une soirée brillante et pleine de succès pour sa vanité. Elle s'éteignait peu à peu. Elle s'en allait doucement, comme on dit, d'une maladie de poitrine.

Tout le monde le savait. La pauvre mère elle-même avait appris l'affreuse vérité.

Seule, la jeune fille ne croyait pas mourir. Elle se faisait illusion et se berçait de la pensée d'un avenir qu'elle ne devait pas voir.

Un jour, cependant, elle vit descendre sur elle les ombres de la mort.

En ce moment, la lumière se fit. Elle comprit que tout espoir était perdu, qu'il fallait mourir.

À cette pensée, élevant ses mains avec effroi, elle les regarde, les laisse retomber, et les considérant en silence, elle s'écrie avec terreur : « Voyez donc, mes mains sont vides. »

La pauvre mère crut à un moment de délire et essayait de calmer sa fille, mais la malade répétait toujours : « Mes mains sont vides. »

Un prêtre était là ; il comprit les inquiétudes et les frayeurs de la malade : prenant un crucifix, il le lui mit dans les mains en disant : « Maintenant, elles ne sont plus vides. »

A cette vue l'espérance renaît au cœur de la jeune fille :

Ses mains ne sont plus vides. Elle pourra présenter à Dieu pour le rachat de sa vie inutile, coupable peut-être, les mérites infinis de la passion et de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ et les mérites surabondants de sa très sainte Mère.

Alors elle approche la croix de ses lèvres. Elle l'embrasse et la presse sur son cœur.

Le prêtre lui donne une dernière absolution, et peu d'instant après, elle mourait calme, résignée, regardant la croix qu'elle n'avait pas voulu quitter.

---

## LES TRAPPISTES AU CANADA

### Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes

(Suite et fin).

Nous avons montré ce qu'était l'Ecole du travail des PP. Trappistes d'Oka : il nous reste à parler de l'enseignement qu'ils donnent dans leur Couvent de Notre-Dame des Deux-Montagnes, comme école de pénitence.

On a beaucoup parlé de la vie pénible à laquelle se condamnent les Trappistes, des privations de toutes natures qu'ils s'imposent, et dans leur sommeil, et dans leur nourriture. Il est très vrai que la règle qu'ils acceptent est des plus sévères, mais il faut s'empresse d'ajouter que tout, dans leur manière de vivre, est si bien coordonné, si heureusement agencé, que cette règle, dont tout d'abord on croit la pratique presque impossible, est paraît-il, relativement légère et

assure au plus grand nombre des Trappistes une existence longue, exempte de maladies.

La Règle de Bellefontaine est l'ancienne règle de Cîteaux : celle que l'on suit à Oka est la même, seulement quelques adoucissements laissés à la discrétion du Supérieur à raison du climat et de situations particulières y sont autorisés.

Le règlement des Trappistes divise le temps en prière et en travail, laissant 7 heures environ au repos. Seulement ce repos est pris de 8 heures du soir à 2 heures du matin.

Le lever a donc lieu tous les jours à 2 heures : le dimanche, à raison des offices, il est avancé d'une heure. Ceci est évidemment pénible, mais en réalité devient une question d'habitude.

On ne fait qu'un repas à 11 heures  $\frac{1}{2}$  et une légère collation le soir. Jamais de viande n'est servie à la Trappe. Le moine vit exclusivement de soupe, de légumes et de fruits.

Le poisson, les œufs, le lait, sauf sous l'apparence de fromage, sont défendus. Mais la qualité des aliments est excellente et la quantité très suffisante.

La boisson consiste dans du cidre ou de la bière. A Oka c'est le cidre qui est consommé et nous avons vu que les Pères en recueillent une partie et fabriquent le surplus avec des fruits achetés non loin de leur couvent. Cette boisson est saine et fortifiante.

Une des conditions les plus dures imposées au Trappiste est la loi du silence. Cette loi est absolue et il n'y est dérogé que dans de très rares exceptions et dans des circonstances graves prévues au règlement. Le travail exige parfois l'infraction à cette règle et en corrige la rigueur, apportant un adoucissement nécessaire et explicable, mais en général les Trappistes arrivent à observer presque entièrement cette condition imposée par leur fondateur. La pénitence exige ce silence. L'âme, qui sollicite son pardon, qui vit dans le repentir de ses fautes, ne veut point être distraite de sa douleur et de ses remords, elle veut rester seule en face de sa douleur. Elle n'a qu'une pensée : implorer la miséricorde.

de Dieu, et demander à sa bonté l'oubli des péchés commis. Aussi ne recherche-t-elle point l'occasion de distraction étrangère. Du reste la prière en commun, avec ses chants graves, permet d'échanger les pensées les plus intimes et les plus secrètes ; cette prière rompt le silence de la meilleure manière, car les exercices du chœur se répètent fréquemment ; puis, après ces exercices, le travail vient occuper l'esprit et fatiguer le corps, et ce corps fatigué trouvera avec satisfaction le repos du soir dans la cellule.

Cette vie n'est évidemment pas celle qui répond aux goûts de confort et de bien-être si prisés des générations actuelles. Mais cependant il y a à Oka des jeunes Pères qui ont vécu comme la plupart des jeunes gens de nos jours et qui ont très aisément suivi et accepté la règle des Trappistes ; ceux-là même vous diront, lorsqu'il leur sera permis de vous répondre, que jamais ils ne se sont mieux portés, sentis plus forts et plus résistants, tant il est vrai que l'ordre et la régularité sont les premières conditions de la santé : tant il est vrai aussi que la paix du cœur, le calme de l'esprit influent sur la machine humaine de manière à lui donner le bien-être matériel, au milieu même des privations et des sacrifices.

Voici au reste le tableau de l'ordre quotidien des exercices des PP. Trappistes de Bellefontaine, pendant l'été, de l'Éques au 14 septembre. C'est à peu près celui qui est suivi à Oka.

#### Jours ouvrables

Lever suivi 5 minutes après du petit office, de l'Oraison et du grand office,	à 2 heures.
Prime suivie de la messe matutinale et du Chapitre,	à 5½ heures.
Travail	après le Chapitre.
Fin du travail,	9 heures et <i>intervalle</i> .
Entrée du chœur pour Tierce,	9½ heures.
Angelus et le dîner,	11½ heures.

Méridienne à midi $\frac{1}{2}$ fin de la mérid.,	1 $\frac{1}{2}$ heure.
None et travail,	5 minutes après.
Fin du travail,	4 $\frac{1}{2}$ heures et <i>intervalle</i> .
Vêpres suivies de l'Oraison,	à 5 heures.
Souper et intervalle,	à 6 heures.
Lecture devant Complies,	à 7 heures.
Retraite	à 8 heures.

### Dimanche

Lever etc.,	à 1 heure.
Prime etc.,	à 5 $\frac{1}{2}$ heures.
Entrée du chœur,	à 9 $\frac{1}{2}$ heures.
Angelus suivi du dîner,	à 11 $\frac{1}{2}$ heures.
Méridienne,	après le dîner.
Fin de la méridienne,	à 2 heures.
None et intervalle,	à 2 heures. 5.
Vêpres suivies du Salut,	à 4 heures et <i>intervalle</i> .
Oraison suivie du Souper,	à 5 $\frac{1}{2}$ heures.
Le reste à l'ordinaire.	

Tous les instants de la journée, comme on le voit, sont absolument remplis.

Pendant les exercices d'hiver, le lever a lieu à la même heure, mais le coucher est avancé d'une heure, et à raison de la réduction forcée des heures de travail, quelques modifications sont apportées aux heures des offices. Pendant le carême la collation du soir est supprimée, et le dîner n'a lieu qu'à 4 heures de l'après-midi.

Il est inutile d'ajouter que ces règles s'abaissent immédiatement devant la maladie : car les austérités exagérées ou pouvant compromettre la santé sont condamnées.

Les malades sont placés à l'infirmerie et c'est le Supérieur qui d'après les ordres du médecin décide quelles dispenses doivent être accordées.

Nous donnons ces détails pour qu'on ne se fasse pas une fausse idée des sévérités de l'existence des PP. Trappistes. La règle qu'ils suivent est déjà assez dure pour qu'on ne

l'exagère pas par des récits inexacts, complaisamment rapportés. En réalité les Pères ont très bien supporté le climat du Canada et l'absence de boisson alcoolique qui semblerait contraire aux prescriptions hygiéniques, étant donnée la rigueur du climat, ne leur a été nullement préjudiciable. Les Trappistes sont actuellement au nombre de 50, Pères et Frères compris.

Ils sont installés dans leur nouveau couvent non encore terminé, mais qui ne peut tarder de l'être. La partie la plus importante est actuellement achevée. Le nouveau couvent dont nous avons eu l'occasion de parler au mois de septembre dernier en rapportant la bénédiction solennelle, donnée par Mgr l'archevêque de Montréal, le 27 août 1891, le nouveau couvent comprend une vaste parallélogramme à quatre étages, dont trois cotés sont presque finis.

La chapelle qui formera le quatrième coté n'est pas encore construite. Au milieu de ce rectangle se trouvera le Cimetière des Trappistes, qui doit être toujours sous leurs yeux pour rappeler les graves pensées qu'inspire à toute âme chrétienne l'idée de la mort. Dans ce cimetière, une tombe est toujours prête ; pour qui ? Dieu seul le sait ; mais à la Trappe la mort n'est point considérée comme une visiteuse importune. L'âme du moine, familiarisée avec la pensée de la fin, la voit venir *sine formidine*, sans crainte ; et l'attend pour nous servir d'une expression de Saint Bernard " avec une douce tranquillité " Au milieu des Pères qui prient pour celui que Dieu va recevoir dans sa bienheureuse éternité, la mort est douce et facile, tant elle est entourée de consolations qui soutiennent l'âme dans ce pénible et douloureux passage.

Voilà l'École de pénitence dont les Trappistes à Notre-Dame des deux Montagnes donnent l'exemple reconfortant.

Près du Couvent s'élève l'hôtellerie où sont disposés un certain nombre de chambres meublées avec une simplicité qui n'exclue par le confort, et où est pratiquée la plus large hospitalité chrétienne. Rien n'est meilleur pour l'homme

du monde, emporté par les exigences des affaires ou les séductions du plaisir qu'une retraite de quelques jours dans cette oasis de paix et de tranquillité. L'âme se reprend alors, elle réfléchit et médite ; il se fait, dans ces heures de calme, où la conscience s'interroge avec anxiété, et connaissant le mal réclame ardemment le remède qu'elle sait ne devoir jamais être refusé, il se fait là un bien incalculable.

Que de conversions, que de résolutions vaillamment prises et non moins vaillamment exécutées sont dues à ces quelques jours passés à la Trappe, tant sont puissantes l'influence et le rayonnement de la vertu.

On ne saurait être trop reconnaissants pour les Pères Trappistes qui donnent ainsi de si grands exemples de piété et de pénitence. Dans notre siècle si enclin à ne voir que le côté matériel de la vie, ces moines par leur existence vouée au travail et à la prière, sont une protestation vivante contre les idées en faveur. Cette protestation produira son effet, car " l'expérience le dit assez haut, " s'écriait à Bellefontaine Mgr Freppel dont l'église pleura en ce moment la perte si sensible, " le mal ne peut être combattu efficacement que par l'exemple du bien : la parole n'y suffit pas ; il faut des actes et des actes qui, par leur héroïsme même, frappent les multitudes, en leur rappelant sous une forme palpable et vivante, la loi qu'elles foulent aux pieds. Les vertus extraordinaires ont eu de tout temps le privilège de remuer les âmes par la puissance qui leur est propre.... Pour atteindre au vif la corruption du siècle, il faut que la Trappe, avec ses légumes bouillis au sel et à l'eau, son pain noir, ses veilles, ses macérations, se dressé au milieu du monde énervé et amolli, pour lui rappeler avec l'éloquence du sacrifice, les préceptes de l'Évangile et les leçons de la Croix. "

C'est sur ces belles paroles que nous terminons cette étude consacrée à rappeler les mérites des Trappistes au Canada.

---

Depuis quelque temps certains journaux se plaisent à publier, au sujet de l'Université Laval et du voyage de Mgr Racine et de M. le Vice-Recteur à Rome, des articles très inexacts, dont le but évident est de nuire à l'œuvre universitaire.

Nous mettons le public en garde contre de pareilles tentatives.

En gardant le silence sur des questions actuellement soumises à l'autorité compétente, les journalistes catholiques feraient acte de sagesse, et se conformeraient en même temps à un désir déjà exprimé par Monseigneur l'archevêque.

*Communiqué de l'Archevêché.*

---

## LA PAROISSE CANADIENNE DE NOTRE-DAME DU LAC STE-CLAIRE

**Walkerville, Ontario.**

---

Il est toujours intéressant de constater les efforts des canadiens français pour se grouper, former un centre et un noyau. Quelques uns ont notamment un véritable mérite à réussir dans cette œuvre difficile. Ce sont ceux qui séparés de leurs compatriotes, se trouvent au milieu d'éléments étrangers par la langue et par la foi religieuse. Dans ce nombre nous devons citer la paroisse de Notre-Dame du Lac Ste-Claire, Walkerville, du diocèse de London, Ontario. Elle a été détachée il y a huit ans des trois paroisses Sandwich, Windsor et Tecumseh. C'est le P. Wagner, curé bien connu de Windsor, qui a construit l'église de cette paroisse canadienne, dont les membres se réunissaient pour remplir leurs devoirs religieux dans une des salles de l'école; aujourd'hui ils possèdent une jolie église, dans le style roman, avec colonnes corinthiennes, parfaitement décorée à l'intérieur et ornée de statues, et dont l'autel en marbre mérite une mention spéciale. Voilà ce qu'ont produit l'entente et la bonne volonté des canadiens français dans cette partie presque exclusivement anglaise.

Le premier curé de cette paroisse a été M. J. A. Lapière du diocèse de St-Hyacinthe; il a édifié le presbytère qui joint et complète l'église. Son successeur le Révd Boubat ne resta que peu de temps; le curé actuel est M. Lucien Beaudoin, plein de zèle pour le développement du troupeau confié à ses soins.

Notre-Dame du Lac Ste-Claire, placée à l'extrémité de la province Ontario sur la rivière Ste-Claire, et le lac de ce nom, a une population de 1,200 âmes qui augmente chaque année, et est presque entièrement composée de canadiens français. On y compte deux éco'es françaises. Les charges que les habitants se sont imposées pour construire leur église et leur presbytère s'acquittent tous les ans et cette année la dette a été diminuée de 1.100 piastres.

Il n'est que juste de dire que les heureux résultats obtenus à Walkerville sont dûs au dévouement des Janisse, des Montreuil, des Brossard, des St-Louis, des Parent, des Pratte, des Rhéume, des Langlois, des Mailloux, des Landry, des Marentette, des Racette, des St-Amour, des Berthiaume, des Bellefeuille, etc., familles notables de Walkerville et qui ne se sont point épargnées pour que Notre-Dame du Lac Ste-Claire n'ait rien à envier aux paroisses du Bas-Canada. On doit les en féliciter et les citer comme exemple.

---

## CHRONIQUE

---

\* \* \* Demain, premier dimanche du mois, il y aura réception à l'Archevêché, à 8 heures du soir.

\* \* \* Mardi dernier, à la cathédrale, Monseigneur l'archevêque a conféré l'ordre du sous-diaconat à M. Hilarius Hamelin, de l'ordre de Giteaux, Oka.

\* \* \* M l'abbé J. Quinlivan, prêtre de St-Sulpice, a été nommé cure de la paroisse St-Patrice à Montréal, en remplacement de feu M. P. Dowd.

\* \* \* Mardi, jour de la Purification de la sainte Vierge, le collège de Montréal a célébré solennellement sa fête patronale. Il y a eu grand'messe chantée par M. le chanoine Racicot, et dans l'après-midi, sermon par M. Marre, P. S. S. Plusieurs anciens élèves étaient présents à ces cérémonies.

\* \* \* Jeudi dernier, ont eu lieu dans l'église basse de St-Joseph rue Richmond, les funérailles du Frère Godefroy, novice français. Outre les Pères du couvent, on remarquait au chœur Mr le curé de St-Joseph et ses vicaires, et le Rév. Père Desjardins, S. J. Il y avait aussi dans l'église une nombreuse assistance composée en grande partie de Tertiaires.

\* \* \* L'œuvre des Tabernacles à Montréal vient de distribuer son rapport pour l'année 1891. Il appert que durant cette année, elle a reçu en contributions provenant de sources diverses, la somme de \$1,487 11 ; elle a pu venir en aide à 95 paroisses ou missions réparties dans 24 diocèses du Canada et des États-Unis.

\* \* \* De grandes fêtes auront lieu à Trois-Rivières les 23, 24 et 25 février courant à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr L. Z. Lafleche, évêque des Trois-Rivières, et des noces d'or sacerdotales de Mgr Chs. O. Caron, P. A. vicaire général de ce diocèse.

Mercrêdi le 24, la messe sera chantée par Mgr Caron et le sermon donné par M. I. B. Ouellette, supérieur du séminaire de St-Hyaçinth.

Jèudi, Mgr Lafleche officiera pontificalement et le R. P. Fiévez C. S. S. R. sera le prédicateur de la circonstance.

Mgr Louis François Lafleche est né à Ste Anne de la Parade le 4 septembre 1818 ; il a été ordonné pêtre le 7 Janvier 1844, élu évêque d'An hédon et coadjuteur des Trois-Rivières le 23 novembre 1866 ; s. cré le 25 février 1867, nommé administrateur du diocèse le 2 avril 1869 ; il devint évêque des Trois-Rivières le 31 avril 1870 et prit possession du siège épiscopal le 4 juin de la même année.

\* \* \* Joseph E. Butler et Louis Worthington, deux riches protestants de Cincinnati ont acheté, au prix de \$75,000, l'hôpital de Marine, et l'ont donné aux sœurs de Charité, à la seule condition d'y recevoir les malades sans distinction de race ou de croyance.

C'est un nouvel hommage rendu aux communautés religieuses.

\* \* \* On annonce la conversion au catholicisme de M. L. J. Kipavoca, de San Francisco, petit fils de l'évêque épiscopalien de Californie. Le mouvement vers Rome s'accroît tous les jours parmi les protestants sérieux.

\* \* \* Mgr Loughlin, évêque de Brooklyn, est mort sans laisser ni argent, ni dettes. Tout ce qu'il a pu léguer était une montre en or. Il n'y a qu'un an cependant que le digne vieillard célébrait ses noces d'or épiscopales et recevait à cette occasion près de \$50,000. Tout avait été presque aussitôt distribué en œuvres de charité.

\* \* \* S. E. le cardinal Rampolla, qui avait été atteint de la grippe, est complètement rétabli.

\* \* \* Les funérailles de S. E. le cardinal Jean Siméoni, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, ont eu lieu samedi le 16 janvier, dans la chapelle intérieure de la Propagande. Mgr Persico secrétaire de la Propagande officiait. S. E. le cardinal Monaco La Valetta a donné l'absoute.

\* \* \* En mourant, le cardinal Siméoni, a donné un suprême.

exemple de sa piété et de son zèle. Alors que après avoir reçu le saint Viatique, il a fait solennellement la profession de foi ; il a mandé à son chevet les élèves de la Propagande, leur adressant d'émouvantes paroles pour les exhorter à chercher uniquement la gloire de Dieu et le salut des âmes dans la mission respective qui leur sera assignée.

\* \* Nous lisons dans les journaux arrivés de France que Mgr Grouard, vicaire apostolique de l'Athabaska-MacKenzie, qui comme on le sait, est en ce moment en France, assistait le 17 janvier dernier au 21e anniversaire de l'apparition de Notre-Dame de France à Pontmain. C'est là, on se le rappelle, qu'en 1871 lors de la guerre franco-allemande la sainte Vierge apparut à deux enfants et leur dit : « Mais priez, mes enfants, Dieu vous exaucera en peu de temps. Mon fils se laisse toucher. » Quelques jours après l'armistice était conclue.

\* \* Le Frère Séraphin, portier du couvent des Passionistes, avenue Hoche, raconte comme suit sa première entrevue avec le cardinal Manning.

« J'étais alors portier à notre couvent *Broadway Worcestershire* lorsque je vis venir un soir fort tard quatre messieurs, de véritables gentlemen.

— Mon frère, me dirent-ils, nous venons de nous convertir au catholicisme et nous venons faire une retraite chez les Passionistes.

— Selon la règle, je pris leurs noms pour les inscrire sur le livre.

Les quatre convertis étaient : M. Manning, notre bien-aimé cardinal, lord Camden, lord Pakemham, devenu ensuite religieux de notre ordre, et le lord Gilbert Tailbot.

Ces messieurs voulurent vivre absolument de notre vie et les jours maigres, où la règle veut que nous mangions du macaroni et des haricots, ils refusèrent les œufs que nous offrons aux étrangers.

\* \* L'empereur d'Allemagne a fait don à la paroisse catholique de St-Sébastien, à Berlin, de la somme de 75,000 francs, pour l'aider à construire une église.

\* \* Le Parlement du Japon compte 13 députés chrétiens.

---

## AUX PRIERES

St-Marie Louise Prévost, (Angèle du S. C.) des Srs de Ste-Anne, Lachine.  
 Dame veuve Michel Joyal, Montréal.

Mlle Marie Louise Mulchelosse. "

---

# LE SIROP DE TEREBENTHINE

— DU —

## Dr LAVIOLETTE

Guérit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

**25c et 50c le FLACON.**

### CERTIFICATS

Montréal, Décembre 1890.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Votre *Sirop de Térébenthine* nous a guéris, mon fils et moi, d'un rhume que nous avions depuis plusieurs semaines. Deux bouteilles ont suffi. Je me fais un devoir de le recommander au public.

Votre obéissant serviteur,

H. A. BRAULT.

Manchonier de la maison Chs. Desjardins & Cie, 1537, rue Ste-Catherine.

Montréal, 30 Mars 1891.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Je suis heureux de vous dire que l'usage que j'ai fait de votre *Sirop de Térébenthine* m'a procuré un soulagement considérable dans l'affection des reins et de la gorge dont je souffre depuis de nombreuses années, comme vous le savez.

Ce résultat est nécessairement, pour ceux qui me connaissent, une preuve certaine de l'excellence de ce médicament. Aussi, pour le bien de l'humanité, je souhaite que ce précieux sirop soit connu partout.

Croyez-moi sincèrement.

Votre dévoué et obligé.

F. X. TRÉPANIÉ, Ptre.

Couvent des Sourdes-Muettes, 401, rue St-Denis.

Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniâtre accompagnée de picotements de la gorge, de transpiration la nuit et d'un affaiblissement général qui me faisaient craindre la consommation de la gorge. Je suis maintenant parfaitement bien et

je dois ma guérison au *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25c chaque.

FÉLIX SAUVAGEAU.

Entrepreneur menuisier, 179½ rue St-Antoine.

Je souffrais, depuis plus d'un an, d'une toux opiniâtre, accompagnée d'une expectoration abondante et de mauvaise apparence, de transpiration la nuit, de points ou douleurs à la poitrine, d'affaiblissement et d'un dépérissement général et progressif qui me faisait redouter la consommation. Je pris plusieurs remèdes sans aucun soulagement. Je suis maintenant parfaitement bien, au grand étonnement de mes amis, et je déclare avoir été guéri par le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. J'en ai pris cinq flacons de 50c chaque. Je recommande ce précieux Sirop à ceux qui toussent et se croient en consommation.

WILFRID DASTOUS.

Tabacaliste, et tenant un dépôt de journaux au No 90 rue St-Antoine, coin de la rue Ste-Marguerite, Montréal.

Montréal, 31 Janvier 1891.

Ayant fait usage, dans ma famille, du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette, je puis le recommander fortement à ceux qui souffrent d'une toux opiniâtre consécutive à la grippe. La guérison est sûre et rapide.

L. A. LESAGE.

Du département des canaux et demeurant au No 1517 rue Ontario.

**EN VENTE PARTOUT.**

**Pilules Antibilieuses.**



MARQUE DE COMMERCE

**DU DR NÉY**

*Remède par excellence contre les Affections Biliaires; Torpeur du foie, Accès de bile et autres indispositions qui en découlent; Constipation, Vente d'appétit, Mauvaise etc.*

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliaires du Dr Néy et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être admises sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurelles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces pilules pour mes patients, mais j'elles ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et la résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif doux, efficace, et inoffensif.

La Vallée, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS.

SEUL PROPRIÉTAIRE

**L. ROBITAILLE, Chimiste**

JOLIETTE, P. Q.

**PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.**

## RESSORTS DE PORTE PNEUMATIQUES

Fermant toujours les portes et sans bruit. TRINGLES en FEUTRE ou en CAOUTCHOUC à l'épreuve de l'air froid. COUTELLERIE, ARGENTERIE, FERRONNERIE de toute sorte chez

**L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.**

**CHARLES A. BRIGGS**

**CHAPELIER et MANCHONNIER**

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

**2097 RUE NOTRE-DAME.**

# PERRAULT ET MESNARD,

## ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDER EN 1870

# DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "ÉCLIPSE" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo- tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel- les, Balcons, Parterres, etc., etc., Clotures pour Cimetières, etc., etc.**

**120, RUE ANNE, - MONTREAL**



# CASTLE & FILS

VITREAUX D'EGLISE...  
GRISAILLE ET MOSAIC  
PERSONNAGES ET TAB-  
LEAUX

## CLOCHES D'EGLISE

### REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU  
EGLISE, STE. THERESE P. Q.  
" BUCKINGHAM P. Q.  
" ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.  
COUVENTS DU SACRE COEUR, MONTRÉAL ET HALIFAX  
SA GDR. MGR. OTTO ZARDOTTI, MILWAUKEE, WIS.  
REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.  
ET PLUSIEURS AUTRES

## F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'Ecole des Arts).

### ARTISTE PEINTRE

*Décorations d'édifices publics, religieux et civils.*

Résidence : 43, rue des Allemands.

Atelier : 7, rue Ste-Julie, Montréal.

## MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et  
Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. I. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

## C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH

MONTREAL.

## ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

*Vis-a-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.*

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière  
satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

## QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

**JOS. ROBERT & FILS**  
**MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,**  
 MANUFACTURIERS DE  
**PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES**  
 SPÉCIALITÉ :  
 BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.  
 TOUJOURS EN MAINS :  
**PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.**  
 TELEPHONE 879 B.  
 107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

**STANDARD LIFE ASSURANCE CO.**  
 ÉTABLIE EN 1825.  
 DE EDIMBOURG, ÉCOSSE.  
**Bureau principal en Canada : Montréal.**  
 Assurances substantantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$38,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000  
 Bonus distribués, \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

**VICTOR THERIAULT**  
**ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES**  
 16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.  
 Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

**A. HURTEAU & FRÈRE,**  
**MARCHANDS de BOIS de SCIAGE**  
 92, RUE SANGUINET, MONTREAL.  
 Coin des rues Sanguinet et Dorchester.  
 TELEPHONE No. 106.  
**CLOS** } Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.  
 TELEPHONE No. 1404.

**JOS HUSEREAU** **PLOMBIER, FERBLANTIER,**  
 Poseur d'Appareils à Eau Chaude, Couvertures, Etc.  
 No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

**A. PALASCIO** **MARCHAND DE FER**  
 En Gros et en Détail.  
 Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Meubliers etc., une spécialité.  
 390, Rue St-Jacques, 390.